

<u>2013</u>



janvier									
lυ	ma	me	je	ve	sa	di			
	1	2	3	4	5	6			
7	8	9	10	11	12	13			
14	15	16	17	18	19	20			
21	22	23	24	25	26	27			
28	29	30	31						
	5:0	11:	19	: ① 27	7:O				

mai								
lυ	ma	me	je	ve	sa	di		
		1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12		
13	14	15	16	17	18	19		
20	21	22	23	24	25	26		
27	28	29	30	31				
33	2:0 1	0- 1	8.0	25·C	31:0			



février									
lυ	ma	me	je	ve	sa	di			
				1	2	3			
4	5	6	7	8	9	10			
11	12	13	14	15	16	17			
18	19	20	21	22	23	24			
25	26	27	28						
	3:0	10:	17	: 0 25	i:O				

juin									
lu	ma	me	je	ve	sa	di			
					1	2			
3	4	5	6	7	8	9			
10	11	12	13	14	15	16			
17	18	19	20	21	22	23			
24	25	26	27	28	29	30			

na	ma				
	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27
29	30	31			
	8 15 22 29	8 9 15 16 22 23 29 30	8 9 10 15 16 17 22 23 24 29 30 31	8 9 10 11 15 16 17 18 22 23 24 25 29 30 31	8 9 10 11 12 15 16 17 18 19 22 23 24 25 26

mars									
lυ	ma	me	je	ve	sa	di			
				1	2	3			
4	5	6	7	8	9	10			
11	12	13	14	15	16	17			
18	19	20	21	22	23	24			
25	26	27	28	29	30	31			
	4:0	11:	19	1 27	7:O				

juillet									
lυ	ma	me	je	ve	sa	di			
1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	11	12	13	14			
15	16	17	18	19	20	21			
22	23	24	25	26	27	28			
29	30	31							
	8:	16:	D 22	:0 29	: •				

novembre									
lυ	ma	me	je	ve	sa	di			
				1	2	3			
4	5	6	7	8	9	10			
11	12	13	14	15	16	17			
18	19	20	21	22	23	24			
25	26	27	28	29	30				

avril								
lυ	ma	me	je	ve	sa	di		
1	2	3	4	5	6	7		
8	9	10	11	12	13	14		
15	16	17	18	19	20	21		
22	23	24	25	26	27	28		
29	30							
	3:0	10:	18	: 0 25	i:O			

août								
lu	ma	me	je	ve	sa	di		
			1	2	3	4		
5	6	7	8	9	10	11		
12	13	14	15	16	17	18		
19	20	21	22	23	24	25		
26	27	28	29	30	31			
	6:	14:	D 21	:0 28	3:①			

décembre									
ma	me	je	ve	sa	di				
		777			1				
3	4	5	6	7	8				
10	11	12	13	14	15				
17	18	19	20	21	22				
24	25	26	27	28	29				
31									
	3 10 17 24	ma me 3 4 10 11 17 18 24 25	ma me je 3 4 5 10 11 12 17 18 19 24 25 26	ma me je ve 3 4 5 6 10 11 12 13 17 18 19 20 24 25 26 27	ma me je ve sa 3 4 5 6 7 10 11 12 13 14 17 18 19 20 21 24 25 26 27 28				



Bulletin d'Informations Municipales

Edition n°4

décembre 2012

Editorial: Une année se termine, une nouvelle se profile et le Petit Journal, avec ce numéro 4,

fête son quatrième pour remercier tous les occasionnels ou réguliers, nourrir ces pages. Grâce d'être un cliché de la vie, pouvons aussi remercier le village, comme s'impliquent et partager, ensemble, des ferment des valeurs



anniversaire. Nous en profitons rédacteurs et photographes, qui, cette année encore, sont venus à eux, le Petit Journal peut se flatter passée ou présente, du village. Nous toutes les initiatives qui enrichissent celles des associations qui s'appliquent pour nous réunir et moments chaleureux qui sont le humaines et citoyennes. En espérant

que la lecture du P'tit Journal vous apporte à chaque fois un peu de plaisir.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous présentent tous leurs vœux, que cette nouvelle année vous soit riche en affection, en gaieté et que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans ceux de vos proches.

Rendez-vous le 6 janvier à 11h30 pour fêter cette Nouvelle Année.

Evènements 2012 : Les travaux d'aménagement du Bourg et de l'étang des Barthes sont à l'affiche de cette année écoulée. Depuis la fin des travaux, le village a connu une amélioration esthétique et ergonomique remarquable.

Le bourg : Les aménagements 2012 ont concerné le centre du bourg afin de d'agrandir et embellir l'entrée dans le village par la RD 500. La mairie est ainsi mise en valeur tout comme la rue qui monte vers l'église : celle-ci a été élargie, des murs ont été refaits en parfaite adéquation avec le patrimoine architectural et paysager des lieux.







La place de l'église : Spécialiste du béton décoratif, l'entreprise ODP a parfaitement réalisé l'aménagement des marches et du parvis de l'église. Les abords associent un enrobé grenaillé et des chaines de pavés pour délimiter les



espaces. Le fossé d'écoulement des eaux pluviales qui longe le parking a été réaménagé pour le grand plaisir des automobilistes.

La place de la Mairie : Rénovés, le lavoir et le bachat révèlent de nombreux symboles chers à la commune de Freycenet puisqu'ils ont été rehaussés de pierres d'alimentation sculptées par Lucie Delmas : l'une décline l'origine du village, le frêne et la tour, tandis que l'autre rappelle que ses habitants ont apprécié et apprécient encore les grenouilles vivant aux Barthes.





Les lavoirs dans l'histoire:

Longtemps la lessive s'est faite sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri au bord de la rivière ou au bord de l'étang, ou même à la fontaine, quand elle existe. Les femmes vont laver leur linge à la rivière, à la fontaine ou à la mare communale. Les inconvénients sont évidents : les habitants qui viennent s'approvisionner en eau pour leurs tâches domestiques y trouvent une eau souillée par les savons et les saletés. Il apparaît nécessaire de supprimer au plus vite ces causes d'infection. L'édification de lavoirs s'impose. Par ailleurs, la propreté du corps devient un impératif et celle du vêtement aussi, le linge peut véhiculer des germes malsains. L'eau devient alors l'objet d'une attention accrue. Sa pureté devient un impératif. La création des lavoirs résulte ainsi d'une prise de conscience collective de l'importance de la salubrité publique et des principes élémentaires d'hygiène. Choléra, variole et typhoïde meurtrissent le XIXème siècle. C'est en 1851, sous Napoléon III, qu'est votée la loi pour la construction de lavoirs publics. Les travaux étaient mis alors en adjudication sur rabais à la chandelle, d'où une certaine similitude de conception et de matériaux. On constate effectivement que c'est après 1850 que ces lavoirs firent vraiment et partout leur apparition, les lavoirs tels que nous les connaissons : aménagés, couverts, transformés en bâtiments fonctionnels et considérés comme indispensables à la vie de la cité en facilitant un tant soit peu le labeur des lavandières. Autrefois il y avait au moins un lavoir par village ou hameau et l'on pouvait estimer l'importance du village au nombre de lavoirs qu'il possédait. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se

retrouvaient une fois par semaine ou plus et où l'on échangeait les nouvelles du village, voire de la région. (source :France Lavoirs)

L'étang des Barthes: promeneurs, randonneurs, marcheurs et autres visiteurs venez découvrir l'étang des Barthes qui a vu ses berges accueillir une nouvelle extension de ses quais flottants, pour offrir une ballade attractive au fil de l'eau et au rythme de la nature. Empruntez le PR de



l'étang des Barthes, vous suivrez alors un parcours VTT ludique avec bosses, passerelle et



pont basculant, et prenez le temps d'entrer dans la « fuste », belle architecture en rondins de bois habilement montés et ajustés qui s'intègre judicieusement et valorise ce site remarquable.

Inauguration du 1er septembre :

Ce beau projet réalisé sous le contrôle de M. Chaput, maître d'œuvre au Cabinet Boyer, émane d'un choix prioritaire pour la mise en valeur de la commune par l'aménagement d'espaces plus agréables, conformes et fonctionnels. Aujourd'hui notre village présente un nouveau visage pour le bien être des ''Grenouillardes et Grenouillards'' qui ont déjà certainement oublié les nuisances de la '' remise à neuf'' de leur cadre de vie. A ce titre, cette réalisation méritait d'être fêtée avec les habitants, les parlementaires, les élus locaux et les partenaires industriels.

Ces quelques clichés témoignent de la journée conviviale qui a été suivie de collations festives.





Coût des travaux HT-

le Bourg : 150000€ dont 15000€ réserve parlementaire....21400€ cg2d15600€ amende de police

42267€ DETR.

Les Barthes : 88935€ dont 25000€ FEADER et 20000€ EDF en France.

La vie et l'agenda de nos associations....

Le repas des Aînés: Ce dimanche 11 novembre à midi, au restaurant de la Tour, ils étaient une

quarantaine à avoir répondu présent pour déguster le repas annuel du club des Aînés, présidé par Marie-Claude Chantemesse.



Si le temps a été froid à l'extérieur, il faisait chaud au cœur à l'intérieur. Aussi les adhérents se sont attardés à table lors de ce repas gourmand car l'ambiance amicale, conviviale et festive les a tous poussés à



prolonger ce moment, attentifs aux animations de l'après-midi. On ne dira jamais assez que ces moments chaleureux et sympathiques

sont importants pour conserver ces liens sociaux, amicaux, et pour rester au contact de la vie du village. Rendez-vous est pris pour 2013!

La vogue : Cette année encore la participation était au rendez-vous, pendant deux jours, la vogue a animé le village !

Avec l'équipe du Comité des fêtes, samedi 7 et dimanche 8 juillet, bal, concours de pétanque, jeux en tout genre ont animé la place du Coudert. Les boulistes étaient venus en grand nombre pour disputer le concours de pétanque de la vogue, organisé par le club de la Pétanque de la Tour. Les affrontements se sont déroulés dans la bonne humeur et, avec le soleil pour complice les animateurs de la buvette étaient très sollicités. Enfin, pour clôturer cette belle fête, nous étions nombreux autour du verre de l'amitié et d'un bon repas.

Le Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris 2012



Le Conseil Général de la Haute-Loire apporte un soutien actif, au travers de sa mission départementale de Développement Touristique, à l'organisation du « Concours départemental des villes et villages fleuris ». Ce concours a pour objet de récompenser les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'embellissement et du fleurissement des espaces publics ou privés, du patrimoine bâti, des parcs, des centre-bourg et de la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour, aussi bien des habitants que des touristes. De façon générale, sont primés tous efforts contribuant à l'image d'un département accueillant et

Vorey-sur-Arzon - 2ème catégorie

fleuri. Le Jury établit le palmarès départemental du fleurissement après visite des communes. Il sélectionne celles qu'il juge susceptibles de concourir à l'échelon régional pour l'obtention de la première « fleur ». Pour l'édition 2012, **24 communes ont participé, toutes sont récompensées, et 15 communes figurent dans le palmarès**. Deux communes sont proposées au **Concours Régional**: Moudeyres et Vorey-sur-Arzon.

PALMARES 2012:

- Présentation à la Première Fleur : Moudeyres - 1ère catégorie

-1ère catégorie - de 0 à 1 000 habitants : 1er Prix : Moudeyres - 2ème Prix : Monistrol-d'Allier

3ème Prix : Saint-Vidal et Bonneval

-1ère participation : Freycenet la Tour

(source pro.auvergnevacances)

Toutes nos félicitations à notre agent municipal et à tous ceux qui s'impliquent pour la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et à renforcer l'attractivité du village.

Agenda 2013 :

Club des Ainés : Samedi 4 mai – soupe de bouïnes

Comité des fêtes : 6 et 7 juillet - Vogue

La Pétanque de la Tour : dimanche 31 août - Concours pour le 40ème anniversaire du club

Etat civil...

- Ils nous ont quittés en 2012
- BONNET Joseph Pierre
- GERENTES Hélène Élise Gabrielle
- Thierry GOUILLON
- Régis MANEVAL
- Père Alphonse ALLIRAND

- Baptême
- * Elio GIRARD

Le coin gourmand: (source journal des femmes)

Velouté de potiron au bleu d'Auvergne

**Une soupe colorée, aux saveurs douces et veloutées! **

Pour 2 personnes :

- 500 g de potiron
- 1 oignon
- 10 g de beurre
- 200 ml d'eau
- 1/2 cube de bouillon de légumes
- 1 cuillère à soupe de farine
- 40 g de <u>bleu</u> d'Auvergne
- Coriandre
- Persil

Préparation: 10 mn
 Cuisson: 20 mn

Temps total: 30 mn

Préparation

1 Couper le potiron en dés après avoir ôté la peau. <u>Emincer</u> l'oignon. Faire revenir l'oignon dans le beurre et ajouter le potiron. Après quelques minutes, ajouter la farine, puis l'eau et le <u>bouillon</u>.

2Laisser mijoter 10 minutes. Ajouter le fromage en petits morceaux et <u>passer</u> au mixer. Remettre la soupe à feu doux, ajouter le persil et la coriandre. Servir bien chaud.

Pour finir... On peut aussi ajouter dans la soupe juste avant de servir des morceaux de bacon ou quelques lardons revenus à la poêle.

Une nouvelle secrétaire de mairie: Depuis cet automne, une nouvelle secrétaire de mairie œuvre au service de la municipalité. Il s'agit de Hélène ARNAUD, domiciliée à Freycenet depuis bientôt deux ans, elle a déjà pris ses repères. Nul doute que nous pourrons apprécier son sourire, sa disponibilité et ses compétences.

Informations pratiques

Mairie: 04 71 03 83 55 ou 09 64 02 36 13 email:mairiefreycenetlatour@orange.fr

Secrétariat : lundi et jeudi de 10h00 à 16h30

SAMU:15 Pompiers:18